

PV de l'assemblée du budget du 08 décembre 2016 à la salle communale de
Montfaucon

Présents : Dominik - Martial - Jean-Claude - Hansjörg (Laetitia - Christophe - Katia)
Gabriel Rais est excusé et Sébastien est malade

Le Président ouvre l'assemblée, il est 20h15 et lit l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par le Président
2. Désignation des scrutateurs
3. Lecture des dernier PV de l'assemblée du 04 mai 2016
4. Nomination définitive d'un membre à la commission des pâturages
5. Budget 2017
6. Divers et imprévus

2. Martial et Jean-Claude sont nommés scrutateurs de la soirée.

3. Laety lit le PV

4. Martial explique que Séba était intérim jusqu'à ajh et maintenant faut le nommer officiellement. Christophe demande si ns avons reçu la dédite de Richard, Martial lui répond que oui mais trop tard pour pouvoir nommer Séba à la dernière AG. Il est demandé de voter Sébastien par un levé de main si c'est ok pour tous. Il est accepté à l'unanimité.

5. Martial lit le budget tel que préparé au dernier comité, même chose qu'au budget 2016, sauf qu'il a rajouté 200.— pr les jetons de présence et 20.— de matériel de bureau. Dominik demande combien ns possédons sur le compte, il lui ai répondu 20'341.50.

Richard Montavon va être repris pour nettoyer les épines et après JC propose que ns traitions afin de pas perdre des surfaces de pâturages. On pourrait traiter au printemps vu que Mr Montavon vient en automne et trop froid pr traiter en automne. Le budget est accepté par tout le monde.

6. Martial explique que pour nettoyer ce qui a été coupé côté Vernois, jusqu'au 31.12 c'est payé à l'heure et dès le 01.01.2017, ça peut être pris en corvées pr 50%. Christophe dit que ce serait bien d'aller ces jours car le terrain est gelé et ça ne fait pas de dégâts.

Si qq'un décide d'aller, il fait un SMS à Martial ou JC et il l'accompagnera pour lui expliquer quoi faire et comment. Et il sera demandé à Jean-Pierre Queloz pour passer par St-Brais sur lui pour accéder au chantier.

Martial explique bien que le boulot effectué en automne est à facturer à l'heure. Et en corvées pr 50% du 01.01 à mi-avril et les autres 50% comme ajh en barres et etc. avec date en avril et mai. **Toutes les corvées doivent être terminées au 15 Mai.**

Dominik dit que tu te fais payer 25.--/l'heure et qu'une corvée coûte 25.-- aussi. Oui mais Martial lui explique que le comité discute d'augmenter le prix des corvées non-effectuées à env. 130.--. A mettre à l'ordre du jour de l'AG du printemps.

Christophe demande pour son article de fers si qqch a été fait, et JC lui explique que suite à une discussion avec l'Economie Rurale, les règlements d'estivages des pâturages communaux sont en train d'être modifiés et que ns allons tout faire en même temps. Ça ne sera pas prêt pour 2017 mais certainement 2018. Martial redemandera en début d'année à Courtemelon ou cela en est.

JC demande si qq'un a eu un contrôle pour les documents d'accompagnement qui devaient être donné à Laety le 15 mai lors du lâcher du bétail. Car elle n'a pas tout reçu. Les ayants droits lui répondent que non.

La Bergerie de Froidevaux n'a pas fait de demande de passage sur le pâturage pour cette année.

JC dit qu'il avait demandé pour reprendre les poteaux électrique changés aux Sairains afin de pouvoir prolonger l'étrangleur, mais ils étaient déjà pris. Les FMB vont lui en apportés d'autres à l'occasion.

Dominik demande pour les coins sel qui viennent un peu dangereux avec les racines des arbres qui ressortent et il y a des risques de blessures pr les bêtes. Faudrait trouver une autre solution comme la grosse pierre en descendant sur Montfa ou les entreposer sur des endroits où c'est dur.

Le Président remercie les participants d'être venus, et lève l'assemblée, il est 21h45.

